

ISSN : 1859-512X

Laboratoire d'Étude et de Recherche en Philosophie,  
Culture, Communication et Société (LERPHICCS)



# NAZARI

REVUE AFRICAINE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES SOCIALES

*Revue semestrielle, numéro 011*

*Volume 2 : Sciences sociales*

Décembre 2020



ISSN : 1859-512X

**NAZARI**  
**REVUE AFRICAINE DE PHILOSOPHIE ET DE**  
**SCIENCES SOCIALES**

Revue semestrielle, numéro 011  
*Volume 2 : Sciences sociales*  
Décembre 2020



**Numéro 011 - Volume 2 (Sciences sociales)  
Décembre 2020**

## **NAZARI**

**REVUE AFRICAINE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES SOCIALES**

**Directeur de publication :** Moussa HAMIDOU TALIBI, Maître de conférences

**Rédacteur en chef :** Alio MAHAMAN, Maître de conférences

**Rédacteur en chef adjoint :** Aboubacar ZAKARI, Maître de conférences

### **Conseil scientifique**

Prof. Souleymane Bachir DIAGNE, Columbia University ; Prof. Jean-Luc AKA-EVY, Université Marien Ngouabi de Brazzaville ; Prof. Yaovi AKAKPO, Université de Lomé ; Prof. Mahamadé SAVADOGO, Université de Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo ; Prof. Essè AMOUZOU, Université de Lomé ; Prof. Boureima AMADOU, Université Abdou Moumouni de Niamey ; Prof. Boubacar YAMBA, Université Abdou Moumouni ; Prof. Maikoréma ZAKARI, Université Abdou Moumouni ; Prof. Mahaman Sanoussi TIDJANI ALOU, Université Abdou Moumouni ; Prof. Mounkaïla Abdo Laouali SERKI, Université Abdou Moumouni.

### **Comité de lecture**

Prof. Daniel PAYOT, Université de Strasbourg ; Prof. Paulin HOUNSOUNON-TOLIN, Université d'Abomey-Calavi ; Prof. Ibrahim BOUZOU MOUSSA, Université Abdou Moumouni ; Prof. Thierry Armand C. EZOUA, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody ; Prof. Edinam KOLA, Université de Lomé ; Prof. Mounkaïla Abdo Laouali SERKI, Université Abdou Moumouni ; Auguste NSONSISSA (MC), Université Marien Ngouabi de Brazzaville ; Komi KOUVON (MC), Université de Lomé ; Mamadou DAGRA (MC), Université Abdou Moumouni ; Modibo COULIBALY (MC), Université Abdou Moumouni ; Mounkaïla HAROUNA, Université Abdou Moumouni ; Alio MAHAMAN (MC), Université Abdou Moumouni ; Maman WAZIRI MATO (MC), Université Abdou Moumouni ; Maman Nafiou MALAM MAMAN (MC), Université Abdou Moumouni ; Moussa HAMIDOU TALIBI (MC), Université Abdou Moumouni.

**Comité de rédaction**

Adaré NA-BALLA, Université Abdou Moumouni ; Mohamed Moctar ABDOURAHAMANE, Université Abdou Moumouni ; Mawusse Kpakpo AKUE ADOTEVI, Université de Lomé ; Hassane HAMADOU, Université Abdou Moumouni ; Issaka TAFFA GUISSO, Université Abdou Moumouni ; Barao MADOUGOU, Université de Zinder ; Abdoulaye HOTTO, Université Abdou Moumouni ; Harouna MADDOU, Université de Zinder ; Williams Fulbert YOGNO TABEKO, Université de Maroua ; Boukar IDI, Université Abdou Moumouni ; Garba OUMAROU, Université de Zinder ; Moussa MOUMOUNI, Université Abdou Moumouni ; Salifou BOUBÉ YACOUBA, Université de Rennes 2 ; Mamane Sani IBRAH, Université Abdou Moumouni ; Nassirou IDI OUNFANA, Université Abdou Moumouni ; Nouhou ALILOU, Université Abdou Moumouni ; Mamane ISSOUFOU, Université Abdou Moumouni ; Aboubacar ISSA SEIDI, Université Abdou Moumouni.

**P.A.O. :** Mme Halima IDRISSE SEYNI

**Illustration de couverture :** *Réflexion*, œuvre picturale de l'artiste polyvalent Ali GARBA, Espace « Les Tréteaux », Niamey

<p><b>Contact :</b> Laboratoire LERPHICCS, Université Abdou Moumouni BP 418 Niamey (Niger) ◊ E-mail : <a href="mailto:labo.lerphiccs@gmail.com">labo.lerphiccs@gmail.com</a> Tél. bureau : (+227) 20-31-56-90/Mobile : (+227) 96-11-59-08 Site web : <a href="https://revuenazari.com/">https://revuenazari.com/</a></p>
--

## CONSIGNES AUX AUTEURS

*Nazari, Revue africaine de Philosophie et de Sciences sociales*, est une publication scientifique semestrielle du Laboratoire d'Étude et de Recherche en Philosophie, Culture, Communication et Société (LERPHICCS) de l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger). Elle reçoit des propositions d'article provenant de la philosophie et des sciences sociales sans exclusive.

Le nom *Nazari* choisi pour désigner la revue est un mot *hausa* qui signifie « étude », mais aussi « réflexion », c'est-à-dire l'activité permanente du penseur. *Nazari, Revue africaine de Philosophie et de Sciences sociales* publie des numéros *varia* et des numéros thématiques, mais également des actes de colloques ou des résultats des recherches conduites par le laboratoire LERPHICCS et/ou par les structures partenaires.

Toute proposition d'article à soumettre à la revue *Nazari* doit nécessairement avoir une problématique claire, originale et pertinente, se conformer aux *Normes d'édition des revues de lettres et sciences humaines dans le système CAMES (NORCAMES/LSH)*, être rédigée en français et comporter entre 5.000 et 7.000 mots. Sur chaque proposition d'article, doivent figurer les éléments suivants : prénom(s) et nom exacts de l'auteur (ou des auteurs le cas échéant) ; la spécialité ; l'institution d'attache ; l'adresse électronique ; un résumé en dix (10) lignes maximum (en français, puis sa traduction en anglais) ; cinq (5) mots-clés.

Pour les illustrations (photos, tableaux, diagrammes, figures, etc..) la largeur maximale autorisée est de 11,5 cm.

Les références des citations sont intégrées au texte. Par exemple :  
Y. Akakpo (2016, p. 107) souligne que « l'Etat est tenu, tout à la fois, de mettre à profit le pouvoir politique de l'économie et de construire sa légitimité et sa puissance souveraine autour des causes influentes et des catégories sociales qui les portent. »

Lorsque la citation fait plus de trois lignes, il faut la renvoyer à la ligne suivante, observer un retrait de 1 cm et réduire l'interligne. Par exemple :  
L'apport de Marx à Popper est loin d'être anecdotique, comme l'écrit S. P. Guèye (2000, p. 73) :

l'anti-marxisme de Popper ne nous semble pourtant pas sans appel. Il s'accompagne même parfois d'authentiques témoignages de sympathie et de la reconnaissance de

certains mérites importants de la pensée de Marx, voire d'une dette personnelle à l'égard de celle-ci.

Seules font l'objet de notes infrapaginales, selon une numérotation continue, les notes explicatives, les sources historiques et les indications relatives à des informations orales.

Les références bibliographiques ne comportent que les documents effectivement cités dans le texte ; elles sont classées par ordre alphabétique des noms des auteurs. Par exemple :

Références bibliographiques

AKAKPO Yaovi, 2016, *Science et reconnaissance. Entre la puissance et la solidarité*, Paris, Présence Africaine.

BANYWESIZE MUKAMBILWA Emmanuel, 2015, « Interculturalité et vivre-ensemble en Afrique. Reprendre une question par l'épistémologie complexe », in *Nunya. Philosophie, patrimoine scientifique et technique*, n°3, Lomé, p. 99-123.

CHARLIER Jean-Emile, CROCHÉ Sarah & NDOYE Abdoul Karim, 2009, *Les universités africaines francophones face au LMD. Les effets du processus de Bologne sur l'enseignement supérieur au-delà des frontières de l'Europe*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia.

CAPELLE-DUMONT Philippe & DIAGNE Souleymane Bachir, 2016, *Philosopher en Islam et en christianisme*, Entretiens recueillis par Damien Le Guay, Paris, Cerf.

GUEYE Sé mou Pathé, 2000, *Faillibilisme épistémologique et réformisme libéral. Popper critique de Marx*, Dakar, Presses Universitaires de Dakar.

HAUTBOIS Xavier, 2012, « Des considérations esthétiques dans la pensée scientifique », in *Alliage*, N°70, Nice, [En ligne] <http://revel.unice.fr/alliage.index.html?id=4064>, consulté le 16 août 2016.

Les propositions d'article sont à envoyer par courriel, uniquement en version WORD, à l'adresse électronique [labo.lerphiccs@gmail.com](mailto:labo.lerphiccs@gmail.com).

***Le comité de rédaction***

## SOMMAIRE

NAZARI N°011 - Volume 2 (Sciences sociales), décembre 2020

<b>Géographie</b> .....	9
Moubarak WOURO-SAMA, Edinam KOLA & Abdou BONTIANTI, « Problématiques des innovations dans les mobilités quotidiennes des métropoles capitales d’Afrique de l’ouest : étude comparée entre Niamey et Lomé ».....	11
Tongnoma ZONGO & Aïcha Nadège OUEDRAOGO, « L’impact socio- sanitaire et environnemental d’une mine en fin d’exploitation non réhabilitée : cas de la mine de Poura au Burkina Faso ».....	29
<b>Histoire</b> .....	39
Djardaye MALAM ISSOUFOU & Mahaman MALAM ISSA, « L’intégration des <i>Hausa</i> et des <i>Kanuri</i> dans l’ouest nigérien ».....	41
<b>Psychologie et Sciences de l’éducation</b> .....	63
Yao Eugène N’DRI, « Styles cognitifs, sexe et performances scolaires chez des élèves à Abidjan (Côte d’Ivoire) ».....	65
Aline MAGUIABOU TCHIDJO, « La psychologie du développement à l’épreuve des traditions africaines. Étude descriptive et analytique des pratiques de maternage dans trois communautés soudano-sahéliennes du Cameroun et leur implication sur le développement psychosocial de l’enfant de 0 à 6 ans ».....	85
Konan Simon KOUAME, « Analyse psychosociologique de l’insalubrité à Abidjan ».....	109
<b>Sociologie et Anthropologie</b> .....	121
Abdoua ELHADJI DAGOBI, « La communication gouvernementale dans la gestion de la pandémie de COVID-19 au Niger : le dispositif étatique et son fonctionnement ».....	123
Tossou ATCHRIMI, « Vulnérabilité économique, maternité adolescente et filles-mères à Datcha au Togo ».....	151

Kouakou Daniel YAO, Massandjei BAMBA & Ismaila BAKAYOKO, « Représentations sociales, culture et ethnicité face aux pratiques de polygamie Abidjan ».....	à 167
Monique OUASSA KOUARO, « Conflits des acteurs autour de la gestion de la réserve de biosphère de Pendjari ».....	191
Abdelaziz BRAHIM, « Le paradoxe de la politique gouvernementale de sécurité alimentaire au Tchad : cas de la province de Guéra ».....	209

## REPRESENTATIONS SOCIALES, CULTURE ET ETHNICITE FACE AUX PRATIQUES DE POLYGAMIE A ABIDJAN

Kouakou Daniel YAO

*Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa)*

*yahaudan@gmail.com*

Massandjei BAMBA

*Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)*

*bamba\_mass@yahoo.fr*

Ismaila BAKAYOKO

*bakismael@yahoo.fr*

*GERS (Abidjan)*

**Résumé :** L'objectif de la présente étude est d'identifier les logiques sociocognitives en lien avec les vecteurs culturels et ethniques qui alimentent la permanence de la polygamie chez les populations à Abidjan. L'étude concerne 20 ménages sélectionnés dans les communes d'Abobo et de Cocody et les outils de collecte de données intègrent un guide d'entretien semi-structuré et des focus-group. Les données sont traitées avec le logiciel Iramuteq dans une approche lexicométrique en référence avec la théorie des représentations sociales. Les résultats indiquent que les représentations, en lien avec la quête de l'aisance financière et le respect des coutumes ainsi que l'influence de la religion musulmane, expliquent et légitiment chez certains groupes d'acteurs, la permanence de la polygamie dans les ménages à Abidjan. D'autres groupes de ménages s'adossent au droit positif et à l'influence de la foi chrétienne construisent la polygamie de manière dépréciative.

**Mots-clés :** Représentations sociales, Culture, Ethnicité, Polygamie

**Abstract:** The objective of this study is to identify the socio-cognitive logics linked to the cultural and ethnic vectors that fuel the permanence of polygamy among populations in Abidjan. The study concerns 20 households selected in the municipalities of Abobo and Cocody and the data collection tools include a semi-structured interview guide and focus groups. The data are processed with Iramuteq

software in a lexicometric approach with reference to the theory of social representations. The results indicate that the representations, in connection with the quest for financial affluence and respect for customs as well as the influence of the Muslim religion, explain and legitimize among certain groups of actors, the sustainability of polygamy in households in Abidjan. Other household groups leaning on positive law and on the influence of the Christian faith construct polygamy in a deprecative way.

**Keywords:** Social representations, Culture, Ethnicity, Polygamy

### Introduction

Du grec *polus* qui signifie « plusieurs » et *gamos*, signifiant « mariage », la polygamie, de façon générale, se réfère à une organisation sociale reconnaissant comme légitimes les unions multiples et simultanées (K. P. F. Dongmo, 2017). Il peut donc s'agir d'une femme unie à plusieurs hommes, on parle de polyandrie, ou d'un homme ayant plusieurs femmes (la polygynie). La polygamie, en tant que pratique ancestrale en Afrique, est toujours d'actualité en Côte d'Ivoire, dans les mariages coutumiers tant en milieu rural qu'urbain (T. Bossuroy, 2006). La permanence de la polygamie semble être un paradoxe au regard de plusieurs constats. D'abord, la Côte d'Ivoire est l'un des rares pays, en Afrique de l'Ouest, qui, depuis l'indépendance (1960), a fait de cette pratique, une infraction juridique (Code Civil de 1964)<sup>1</sup>. Le pays a par ailleurs ratifié plusieurs textes internationaux qui promeuvent les Droits de l'Homme et la Gouvernance inclusive avec les ONG féminines, comme le Réseau des Femmes des Partis Politiques de Côte d'Ivoire (REFEPCI), a permis de doter le pays de la loi n°2013-33 en date du 25 janvier 2013 sur le mariage. Cette loi vient renforcer, entre autres, la cogestion du ménage, la promotion de la scolarité de la jeune fille. Ainsi, bien qu'inscrite dans une réalité sociale désormais reconnue et bien repérée, malgré sa proscription juridique, la question des pratiques polygames tend néanmoins à être réifiée dans les sociétés africaines contemporaines (H. Chojnacka, 2000 ; R. Clignet, 1987). Alors que certains observateurs présageaient le déclin de la polygamie avec le développement urbain, associé aux progrès techniques, au salariat, à l'amélioration de la santé, à la promotion et la défense de la cause féminine en

---

<sup>1</sup> En Côte d'Ivoire, la polygamie est abolie depuis 1964 et le Code Civil stipule en son article 2, alinéa 1 que « nul ne peut contracter un nouveau mariage avant la dissolution du précédent ». En d'autres termes, la polygamie est purement supprimée.

expansion et à l'augmentation des niveaux d'instruction (J. Goody, 1973 ; H. Chojnacka, 2000 ; N. Mondain, T. Legrand et V. Delaunay, 2004), force est de constater que ce sont ces facteurs qui semblent justifier sa résilience et sa permanence (H. Chojnacka, 2000 ; N. Mondain, T. Legrand et V. Delaunay, 2004).

Pour éclairer sur la difficulté à comprendre ce phénomène, du moins, en ce qui concerne sa permanence, plusieurs travaux ont été conduits sur la polygamie dans les sociétés africaines postcoloniales (A. Sylla, N. Huart et P. Lambert, 2009). Ces contributions ont permis d'identifier des logiques psychosociales associées à la pratique : niveau d'instruction, la culture, la religion, la condition socioéconomique, l'ethnie (C. Vlèi-Yoroba, 1997). Elle est certes admise dans de multiples pays africains, et y semble solidement bien implantée (J. Binet, 1959), mais l'histoire montre que d'autres régions du monde l'ont connue et que les modalités différentes affectaient la pratique (O. Languépin, 2006). Généralisée et banalisée dans certaines cultures, la polygamie paraissait, a contrario, comme un privilège pour d'autres. Dans les Amériques, en effet, les aztèques étaient polygames (K. P. F. Dongmo, 2017). La polygamie tendrait à résister au changement en Afrique du fait de la conjonction de plusieurs paramètres notamment la législation, les coutumes traditionnelles et à la culture religieuse à l'instar de l'islam (J. Binet, 1959 ; P. Antoine, 2002 ; P. Antoine et M. Pilon, 1998 ; F. Haïdara, 2008). Parmi les raisons mobilisées pour justifier la polygamie, au plan historique, il faut noter les guerres. Pour dire les choses autrement, la polygamie aurait permis à plusieurs sociétés humaines de survivre aux guerres (J.-P. Urbain, 2017). L'accès à la sexualité pourrait également donner sens à la pratique polygamique, singulièrement, en raison de la règle de l'abstinence après l'accouchement de la femme dans certains peuples camerounais (K. P. F. Dongmo, 2017). La polygamie remédierait alors aux difficultés physiologiques du mari en refrenant ses envies de « vagabondage sexuel ». Selon A. Sylla, N. Huart et P. Lambert (2009, p. 268), « la polygamie constitue un moyen parmi d'autres pour maintenir la famille élargie », même si elle donne lieu avec les familles polygames à des conflits lestés de souffrances psychologiques (L. Nguimfack, 2014). Pour autant, la polygamie attribue également un statut social et est susceptible de renforcer le pouvoir politique de certains segments de la société ; c'est le cas chez le peuple *mossi* ; originaire du

Burkina Faso. Le chef de famille ayant plusieurs femmes et enfants, ceux-ci l'aident à la culture des terres et représentent des facteurs déterminants pour son prestige au sein de sa communauté (J.-F. Dortier, 2002). Sur cette base, la polygamie accorde aussi bien un avantage social qu'économique avec le travail contributif de la femme aux différentes charges domestiques. La procréation d'enfants permet d'avoir une main-d'œuvre plus nombreuse et d'espérer une prise en charge par ces derniers durant la vieillesse. Elle aide pareillement toutes les femmes à avoir un mari afin d'accéder aux prérogatives associées au statut d'épouse dans la société africaine (N. Mondain et *al.*, 2004). La polygamie apparaît aussi de manière quasi exclusive comme tributaire de la richesse préalable de l'homme, sans laquelle, il ne pourrait contracter plusieurs unions (S. Ba Gning & P. Antoine, 2015). La polygamie représenterait donc aujourd'hui, une dimension symbolique liée au statut social acquis de l'homme (G. R. Lee & L. B. Whitbeck, 1990), plutôt que la manifestation d'une volonté de s'enrichir, l'union avec plusieurs femmes ne pouvant plus être considérée comme un « investissement économique », dans les villes. En Côte d'Ivoire, la polygamie semble répandue, même si des disparités existent selon le milieu de résidence, la culture et l'appartenance ethnique (C. Vlèi-Yoroba, 2005). La polygamie paraît modulée par des paramètres comme la culture et l'ethnie. La culture est définie en substance comme le système de valeurs fondamentales de la société ; le système culturel renvoyant aux structures, techniques, institutions, normes, valeurs, mythes et idéologies selon R. Boudon & F. Bourricaud :

« la résistance culturelle » au changement, si elle existe incontestablement dans certains cas [...], doit être plutôt attribuée au fait qu'un changement risque de heurter les intérêts des acteurs sociaux, intérêts que les acteurs perçoivent fort bien [...] » (R. Boudon et F. Bourricaud, 2012, p.145).

Sur cette base, la volonté de préserver la polygamie qui octroie des avantages aux hommes dans une visée phallocratique ne serait pas à négliger. L'ethnie, quant à elle, renvoie à un ensemble de personnes qui partagent la même culture, la même langue, les mêmes traditions, les mêmes coutumes, qui se transmettent de génération en génération. Dans son prolongement, l'ethnicité est associée selon le sociologue Max Weber repris par Müller (2014), au sentiment de partager une ascendance commune (langue, coutumes, ressemblances physiques ou l'histoire vécue).

A l'analyse, la polygamie est, pour ainsi dire, un phénomène complexe et paradoxal parce qu'elle est autant critiquée qu'appréciée et cette ambivalence qui suscite des prises de positions différenciées questionne, in fine, les représentations sociales des groupes sociaux en présence.

Les représentations sociales sont conçues comme « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (D. Jodelet, 1989, p.36). Ce référent théorique assure une fonction d'orientation des comportements et des pratiques car correspondant à

« une vision fonctionnelle du monde, qui permet à l'individu ou au groupe de donner un sens à ses conduites, et de comprendre la réalité, à travers son propre système de références, donc de s'y adapter, de s'y définir une place » (J.-C. Abric, 1994, p.13).

Les représentations sociales expriment, par ailleurs, un système de valeurs et par leur fonction spécifique de justification et d'orientation des pratiques, sont essentielles dans la compréhension des comportements, des perceptions et des pratiques sociales (J.-C. Abric, 2003 ; F.-J. Azoh, 2011 ; D. K. Yao, 2015). La polygamie peut donc être étudiée sous l'angle des représentations sociales en ce sens qu'il répond aux cinq critères définis par P. Moliner (1993) pour être un objet de représentation sociale :

- i. *les spécificités de l'objet* : la polygamie dispose d'un statut socioculturel particulier et elle présente de l'importance pour les communautés. Son existence ou sa disparition en fait un objet spécifique ;
- ii. *les caractéristiques du groupe* : les sous-groupes ou communautés ethniques qui pratiquent la polygamie développent des communications à propos de cet objet ;
- iii. *les enjeux* : la polygamie présente à la fois un enjeu identitaire pour les autochtones et un enjeu de cohésion sociale pour l'ensemble des communautés riveraines ;
- iv. *la dynamique sociale* : les sous-groupes ou communautés ethniques interagissent autour de l'objet « polygamie » en vue de se l'approprier en préservant leur identité et leur cohésion sociale ;

- v. *l'absence d'orthodoxie* : les systèmes de pensée à propos de l'objet « polygamie » sont pas identiques dans les différents sous-groupes en interaction.

Sous cet angle, la polygamie, en tant que pratique séculaire, semble néanmoins faire l'objet de questionnements inédits notamment : quelles sont les représentations sociales qui expliquent et justifient alimentent la permanence de la polygamie chez les populations à Abidjan ?

L'objectif principal de notre réflexion est d'identifier les représentations sociales qui expliquent et justifient la permanence de la polygamie chez les populations à Abidjan. Il s'agit spécifiquement de :

- ✓ dégager le contenu des représentations sociales associées à la polygamie par les groupes de ménages enquêtés ;
- ✓ discriminer les différentes prises de positions face à la polygamie en fonction du groupe ethnique et culturel des ménages enquêtés ;
- ✓ déterminer les perspectives liées à la pratique polygamique dans la société ivoirienne selon les groupes ethnique et culturel des ménages enquêtés.

### **1.1. Méthode**

La présente étude est de type qualitatif en lien avec le modèle socio-dynamique de l'approche socio-anthropologique des représentations sociales selon D. Jodelet (2015).

#### **Protocole**

Du 15 au 25 mai 2019, nous avons sélectionnés 25 ménages (polygames et monogames), dans le district d'Abidjan à travers les communes d'Abobo et Cocody, qui sont perçues comme deux zones socioéconomiques antagonistes ; l'une serait construite comme un quartier populaire tandis que l'autre serait celui des nantis (ONU-Habitat, 2012). Les participants sont issus de plusieurs catégories d'acteurs tels les leaders communautaires et religieux, les autorités administratives (Ministère de la Famille de la Femme et de l'Enfant), les ONG de la Société Civile ou encore les forces de l'ordre (leur total est de 8 participants). Cela nous donne un total de 32 personnes enquêtées dans la présente étude. La technique d'échantillonnage par choix raisonné avec des variables filtres comme, le groupe ethnique, le niveau d'étude, l'âge, le sexe, la religion, les situations socioprofessionnelle et matrimoniale, a été retenue. L'étude s'inscrit dans la méthodologie des représentations sociales qui met l'emphase sur le statut de

l'enquêté et son rapport à l'objet analysé, en l'occurrence la polygamie (P. Moliner, P. Rateau et V. Cohen-Scali, 2002 ; N. Guéguen, 2005 ; F.-J. Azoh, D. K. Yao et M. V. Koffi, 2018). La variable « ethnie » est rendue par les 4 grands groupes ethniques qui sont : Mandé dans le Nord-Ouest (Malinkés, Dan, Gouro, etc.) ; Voltaïques dans le Nord-Est (Sénoufo, Lobi, Koulango, etc.) ; Krou dans le Sud-Ouest (Bété, Guéré, Dida, etc.) et Akan dans le Centre et Sud-Est (Baoulé, Agni, Abbron, Attié, etc.) (C. Ero & A. Marshall, 2003). La variable culturelle est inhérente au fait religieux avec les confessions chrétienne, musulmane et animiste. Nous avons utilisé en sus de l'étude documentaire, un guide d'entretien semi-structuré qui explorait les opinions, croyances, pratiques et défis liés à la polygamie selon les groupes ethniques. Les entretiens ont permis de questionner ainsi, le système culturel intégrant les structures, techniques, institutions, normes et valeurs culturelles ainsi que les idéologies inhérentes à la pratique de la polygamie dans chaque groupe ethnique.

Les considérations éthiques ont été prises en compte par les enquêteurs, singulièrement les questions éthiques et réglementaires, le consentement libre et éclairé des enquêtés, la confidentialité des réponses ou enfin, les avantages et bénéfiques des répondants. Les risques potentiels encourus par les ménages participants à notre étude ont été relevés et dissipés comme le fait de redouter une éventuelle sanction judiciaire liée à l'infraction de bigamie. Les discours ont été enregistrés avec un dictaphone (1 heure en moyenne), et retranscrits en format Word afin d'obtenir des corpus textuels qui sont soumis ensuite au processus de délimitation, de codage, de formatage, de structuration et de balisage du logiciel Iramuteq (D. Pélissier, 2017 ; P. Ratinaud et S. Déjean, 2009 ; J.-J. Salone, 2013). L'interactionnisme symbolique (E. Goffman, 1975) a servi de grille de lecture des résultats après la mise en œuvre de l'analyse de contenu de type lexicosémantique<sup>2</sup>, la classification descendante hiérarchique (CDH), et l'analyse

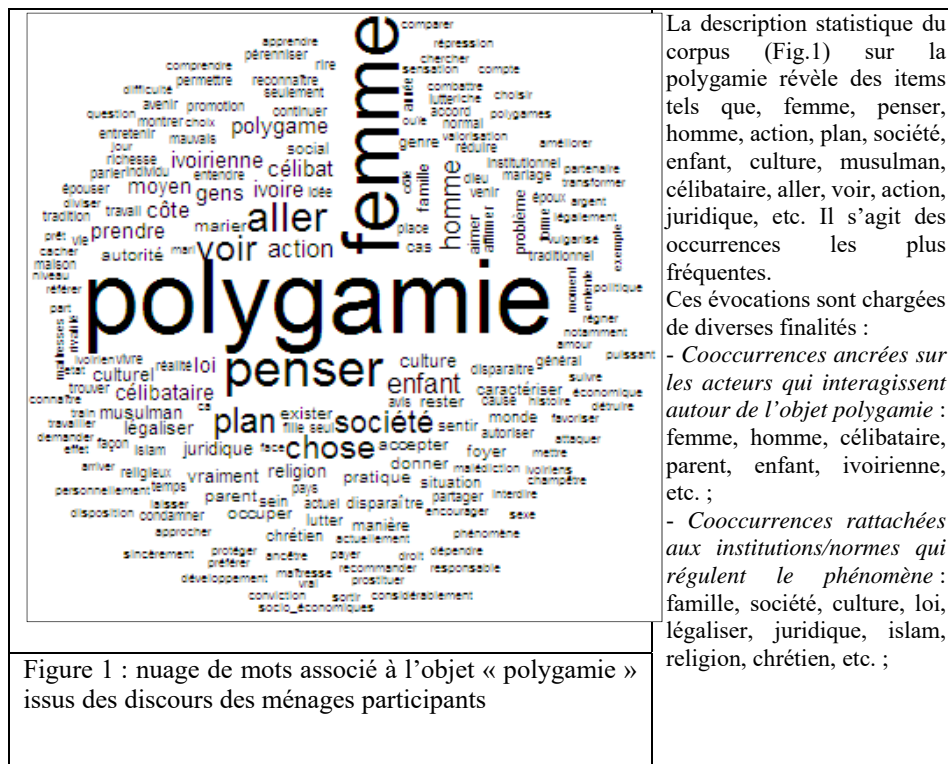
---

<sup>2</sup> La lexicométrie facilite l'analyse de discours divers (politiques, économiques (offres d'emploi, sites webs d'entreprise, etc.), littéraires (extraits de romans, poèmes, etc.)) dont le vocabulaire est lié à des représentations sociales. On analyse des textes découpés en cotextes replacés dans un contexte de production. Etre sensibilisé à ces variations conduit à mieux comprendre la complexité, la variété d'un discours, le sens des mots et de leurs relations au-delà de leurs fréquences (D. Pélissier, 2017, p.4).

factorielle de correspondance (AFC), qui ont été mobilisées comme méthodes d'analyse des productions langagières obtenues.

## 2. Résultats

### 2.1. Identification du contenu des représentations sociales associées à la polygamie par les ménages participants



- *Cooccurrences centrées sur les circonstances qui facilitent ou pas l'expression du phénomène* : situation, socioéconomique, penser, aller, voir, moyen, action, encourager, lutter, temps, foyer, social, richesse, mariage, travail, genre, etc. La diversité des occurrences identifiées consacre la coexistence de plusieurs dimensions des représentations sociales associées à la polygamie par les ménages. Ainsi, avons-nous des cognitions :

- ✓ prescriptives avec les recommandations (penser, protéger, encourager, tradition, culture, religion, répression, condamner, recommander, interdire, marier, etc.) ;
- ✓ descriptives avec les images (réalité, chose, pratiques, promotion, problème, valorisation, anciennes, maitresse, fille seule, foyer, prostituer, amour, etc.) ;
- ✓ évaluatives avec les jugements de valeur (mauvais, malédiction, condamner, combattre, normal, accepter, autoriser, reconnaître, etc.).

Ces différentes modalités expressives liées à la polygamie sont rendues justement par les extraits d'entretiens des femmes issues des 4 grands groupes ethniques retenus :

\*\*\*\* \*sex\_fem \*age\_26 ans \*nivetud\_sup \*grpethn\_krou \*avisethnq\_non \*relig\_chret \*positrelig\_contre \*profess\_chomeur \*matrimo\_celibat

La polygamie me fait penser à une **famille nombreuse** une famille **instable** les familles polygamiques ont **beaucoup de problèmes** parce que les parents n'ont **pas les moyens de scolariser les enfants** souvent

\*\*\*\* \*sex\_fem \*age\_50 ans \*nivetud\_lycee \*grpethn\_akan \*avisethnq\_non \*relig\_chret \*positrelig\_contre \*profess\_chomeur \*matrimo\_veuve

La situation du célibat comparée à la **polygamie** et si je devais faire un choix souvent on parle des **enfants démunis** qui n'ont pas des moyens par exemple souvent ils prennent les **enfants microbes** pour dire qu'ils vont les **insérer** au **réinsérés** dans telle chose ou telle chose

Il ressort de l'analyse des deux premiers extraits d'entretiens (Krou et Akan, toutes deux chrétiennes et d'âge différents) que la polygamie est synonyme de famille nombreuse et instable où s'expriment des problèmes multiples en termes de violences conjugales, de difficulté de scolarisation des enfants et de devenir délinquants de ceux-ci. Pour dire autrement les choses, la représentation de la polygamie est ici à valence négative car elle n'est porteuse que de souffrance tant pour les femmes que les enfants qui sont issus du foyer. Qu'en est-il des deux autres groupes ethniques opérationnalisés dans le cadre de l'étude ?

\*\*\*\* \*sex\_fem \*age\_27 ans \*nivetud\_lycee \*grpethn\_voltaïque \*avisethnq\_oui \*relig\_musulm \*positrelig\_pour \*profess\_ouvrier \*matrimo\_mariépoly

Mais quand quelqu'un prend une autre **femme**-là souvent c'est parce que sa **femme** n'arrive pas à **enfanter** ça **pousse** leur **mari** à prendre une **autre femme** ou bien y a d'autres après deux **enfants** trois **enfants** elle change de **comportement**

\*\*\*\* \*sex\_hom \*age\_29 ans \*nivetud\_sup \*grpethn\_mandé \*avisethnq\_oui \*relig\_chret \*positrelig\_pour \*profess\_chomeur \*matrimo\_célibat

Depuis nos **ancêtres** jusqu'à nos jours la **polygamie** est une **bonne chose** car il y a toujours l'**ambiance** au sein de la **famille** les **coépouses** se comprenaient les parents arrivaient à **gérer la situation**

Selon les deux dernières (Voltaïque et Mandé, dont l'une est chrétienne et l'autre musulmane, appartenant au même groupe d'âge), la polygamie est un objet de représentation à valence positive. Elle répond à un legs culturel séculaire pour assurer la pérennité de la famille, préserver la cohésion familiale/sociale ou encore à maintenir l'épouse ou la femme sous l'autorité légitime de l'homme.

## 2.2. Discriminer les positions face à la polygamie en fonction du groupe ethnique des ménages enquêtés

L'AFC sur les groupes ethniques (Fig. 2) permet de conforter et d'affiner les analyses précédentes.

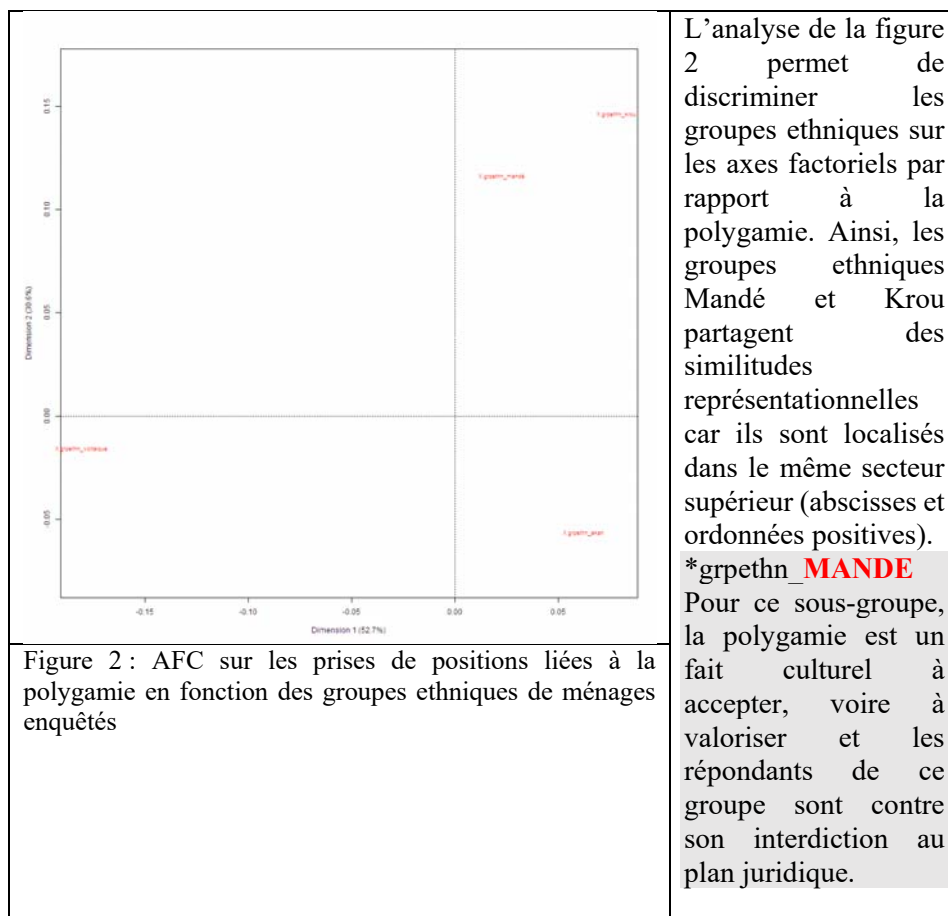


Figure 2 : AFC sur les prises de positions liées à la polygamie en fonction des groupes ethniques de ménages enquêtés

L'analyse de la figure 2 permet de discriminer les groupes ethniques sur les axes factoriels par rapport à la polygamie. Ainsi, les groupes ethniques Mandé et Krou partagent des similitudes représentationnelles car ils sont localisés dans le même secteur supérieur (abscisses et ordonnées positives).

**\*grpethn\_MANDE**  
Pour ce sous-groupe, la polygamie est un fait culturel à accepter, voire à valoriser et les répondants de ce groupe sont contre son interdiction au plan juridique.

**\*grpethn\_KROU**

Pour ce sous-groupe, la polygamie est un fait culturel qui est interdit par la loi mais qui selon certaines circonstances peut se comprendre et être acceptée.

Ces deux premiers groupes, pour justifier la polygamie, mettent l'emphase sur le fait culturel et en cela, ils partagent une homogénéité représentationnelle avec la dimension 1 (52,7%) d'explication de la variance

explicative de l'objet. Le groupe ethnique Voltaïque parallèlement tend également à construire la polygamie selon une valence positive. Néanmoins, il se localise dans un secteur inférieur différent des deux premiers (abscisses négatives et ordonnées positives).

**\*grpethn\_VOLTAÏQUE**

Pour ce sous-groupe, la polygamie peut être légalisée en Côte d'Ivoire car elle relève d'un fait culturel en lien avec la religion musulmane qui ne l'interdit pas.

Les ménages du groupe ethnique Voltaïque valorisent la polygamie en activant des cognitions liées au fait religieux notamment la foi islamique qui n'interdit pas la pratique, même si elle y fixe quelques conditions comme le fait pour l'époux de subvenir aux besoins des coépouses de manière égalitaire aussi bien au plan psychologique que matériel.

Le groupe ethnique Akan s'oppose à contrario à la polygamie. Il se localise dans un secteur inférieur (abscisses et ordonnées négatives) avec la dimension 2 (30,6%) d'explication de la variance explicative de l'objet.

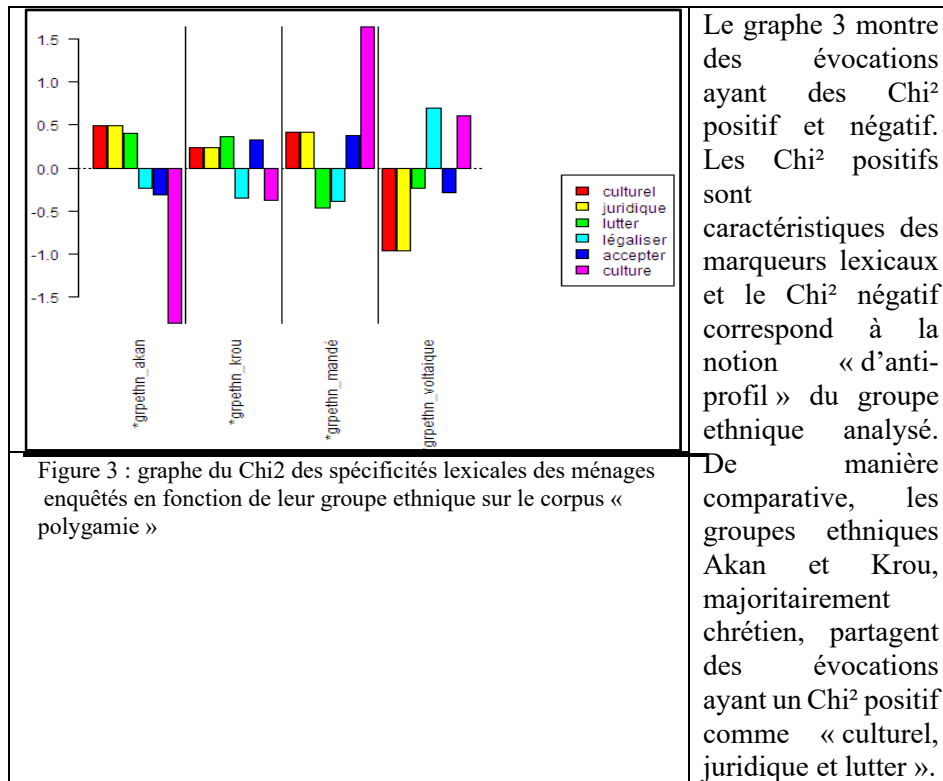
**\*grpethn\_AKAN**

Pour ce sous-groupe, la polygamie est interdite d'un point de vue juridique et les changements culturels induits par la « modernité » et l'urbanité doivent renforcer ce changement de cognition par rapport à cet objet social.

Les ménages du groupe ethnique Akan sont, à très grande majorité, de confession chrétienne et délégitiment la polygamie, même si elle était pratiquée par les ancêtres.

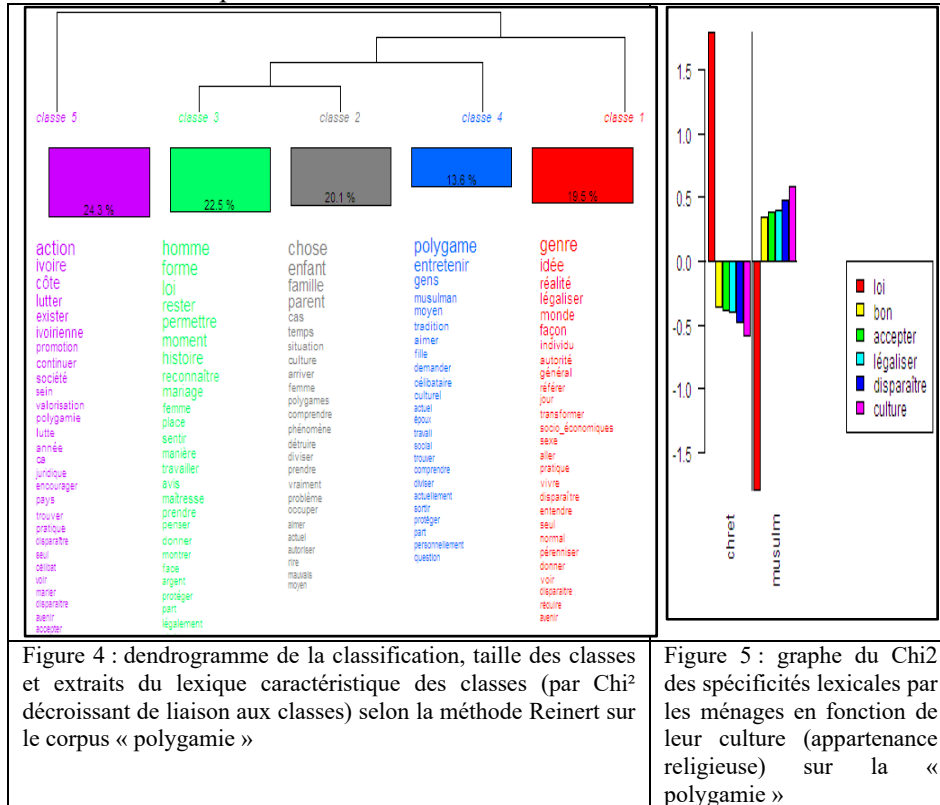
Au-delà de l'ethnie, il semble que le fait religieux exerce davantage de prégnance dans la construction de l'objet chez les ménages investigués dans l'étude.

Ces éléments d'analyse en lien avec l'influence du groupe ethnique sont rendus avec pertinence par le graphique différentiel associé aux spécificités lexicales issues des entretiens (Fig.3).



Les « anti-profils » qui leur sont associés et qui confortent ces représentations sont « culture, accepter et légaliser ». Pour eux, la polygamie en effet, est une pratique ayant une dimension culturelle et qui est pénalisée par la loi et qui devrait faire l'objet d'une lutte pour son éradication. Pour les groupes Mandé et Voltaïque, les occurrences lexicales spécifiques ayant un Chi<sup>2</sup> positif renvoient à « culture, accepter ». Ces évocations indiquent que pour eux, la polygamie n'est pas une pratique discriminante par rapport à la femme car elle participe de la culture et est largement acceptée. Les formes dites « anti-profils » dans leur cas sont entre autres « juridique, lutter ». Ces éléments signent leur

aversion pour la sanction juridique qui est associée à la pratique dans la société ivoirienne contemporaine.



Les figures 4 et 5 permettent de visualiser l'existence de regroupements ethniques et culturels autour de références partagées par les ménages investigués. Ainsi, l'analyse du dendrogramme (Fig.4) montre par ordre décroissant, 5 classes lexicales liées aux représentations sociales de la polygamie :

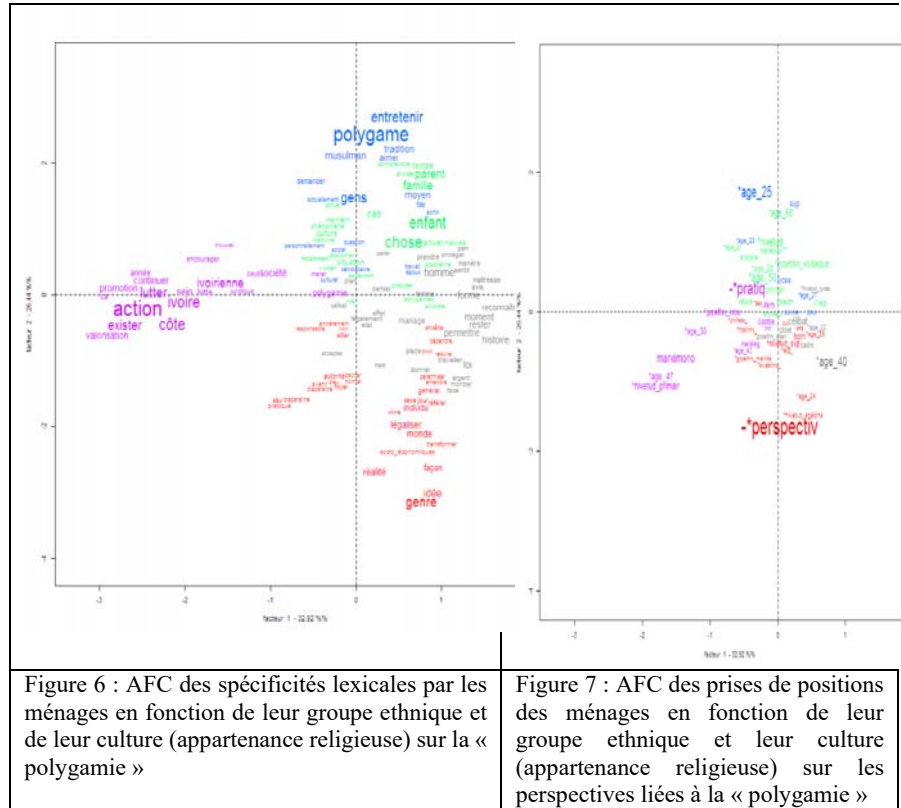
- classe 5 : « actions pour ou contre la polygamie en Côte d'Ivoire » ;
- classe 3 : « acteurs principaux et normes interagissant sur la thématique de la polygamie » ;

- classe 2 : « les effets délétères de la polygamie sur les structures sociales d'insertion » ;
- classe 4 : « facteurs associés à la permanence de la polygamie en Côte d'Ivoire » ;
- classe 1 : « facteurs associés à la dynamique de changement de représentation liés à l'abandon de la polygamie en Côte d'Ivoire ».

Les 5 classes lexicales ainsi identifiées sont enchâssées à des représentations différenciées et différenciatrices au niveau des ménages enquêtés. Elles sont révélatrices comme l'indique la figure 5 de l'influence des confessions religieuses qui discriminent les prises de positions par rapport à la polygamie en Côte d'Ivoire. A ce niveau, les ménages chrétiens ( $\text{Chi}^2$  positif), se positionnent formellement contre la polygamie la polygamie, en résonance avec la « loi », tandis que les ménages musulmans ( $\text{Chi}^2$  négatif) adoptent la posture contraire. Quelles sont donc les perspectives liées à la polygamie en termes de dynamique sociale eu égard à de telles divergences représentationnelles ?

### **2.3. Déterminer les perspectives liées à la pratique polygamique dans la société ivoirienne selon les groupes ethnique et culturel des ménages enquêtés**

Les perspectives liées à la polygamie sont modulées par plusieurs facteurs dont les plus saillants sont le niveau d'instruction et la culture religieuse. Ces éléments identitaires qui structurent les représentations sociales des participants sont différenciés et différenciatrices (Fig. 6 et 7).



Le premier facteur (32,92% de la masse du corpus), de l’AFC (Fig.6), sépare nettement les classes, 1, 2 et 5 (abscisses négatives) des classes 3, 4 et 6 (abscisses positives). Cette distribution consacre la bipolarisation des discours développés face à la polygamie : champ sémantique ancré sur les facteurs expliquant, voire légitimant la polygamie (mots en couleur bleue) contre champ sémantique basé sur les logiques de réfutation de la polygamie (occurrences en couleur violet). Ces prises de positions sont modulées par les facteurs ethniques et culturels (confession religieuse) (deuxième facteur, 26,44%). L’AFC de la figure 7 permet de visualiser que les préoccupations liées aux perspectives face à la polygamie sont portées par les ménages dont les chefs sont jeunes (24 ans en

moyenne). Ce sont en majorité, selon le graphique, des hommes de l'ethnie Mandé surtout, de niveau d'instruction analphabète et supérieur (premier facteur 32,92%). Ceux-ci s'inquiètent de l'avenir réservé à la pratique de la polygamie qui apparaît selon eux comme un legs comme un socioculturel (culture, tradition et religion musulmane). Ces perspectives concernent aussi la mutation « contemporaines » du phénomène.

\*\*\*\* \*sex\_hom \*age\_23 ans \*nivetud\_sup \*grpethn\_mandé \*avisethnq\_oui \*relig\_musulm \*positrelig\_pour \*profess\_chomeur \*matrimo\_célibat  
La polygamie devrait être **autorisée** puisque l'inceste l'infidélité étant récurrents et quelque chose punie le fait d'aller courtiser quelqu'un d'autre dehors c'est-à-dire une autre femme et on s'est dit pourquoi ne pas **régularisé** la situation pour être dans les **normes prescrites** par les **cultures** et par les **religions**

\*\*\*\* \*sex\_hom \*age\_29 ans \*nivetud\_sup \*grpethn\_voltaïque \*avisethnq\_oui \*relig\_chret \*positrelig\_pour \*profess\_chomeur \*matrimo\_célibat  
Depuis nos **ancêtres** jusqu'à nos jours la polygamie est une **bonne chose** car il y a toujours l'**ambiance** au sein de la famille les coépouses se **comprenaient** les parents arrivaient à gérer la situation

A défaut de sa légalisation, d'autres enquêtés évoquent le phénomène de « *deuxième bureau, maitresse, tchiza, etc.* ». Ces autres formes de manifestation de la polygamie, sont d'une certaine manière, des ersatz qui sont « tolérés » par la société bâtie surtout selon un modèle patriarcal qui favorise la « domination » masculine.

La distribution des occurrences dans l'espace vectoriel nous indique également que les femmes du groupe ethnique Akan sont davantage centrées sur la prohibition aussi bien légale que sociale comparativement aux femmes des autres groupes ethniques retenus dans l'étude.

\*\*\*\* \*sex\_fem \*age\_50 ans \*nivetud\_primair \*grpethn\_akan \*avisethnq\_oui \*relig\_chret \*positrelig\_pour \*profess\_ouvrier \*matrimo\_célibat  
Si on **n'autorise pas** c'est **bon** c'est une **bonne chose** si ce n'est **pas autorisé** moi je pense à rien ceux qui font ça là avant nos parents avoir deux femmes pour les travaux champêtres et puis beaucoup d'enfants pour eux c'est une **bonne chose**

Les productions langagières des groupes ethniques précédents tendent à indiquer que la polygamie demeure un objet à controverses car l'unanimité sur les perspectives qui lui sont associées sont également différenciées. Ainsi, tandis que certains promeuvent sa légalisation, d'autres militent pour sa disparition des pratiques sociales au-delà de son interdiction juridique dont l'application demeure laxiste.

\*\*\*\* \*sex\_hom \*age\_29 ans \*nivetud\_sup \*grpethn\_krou \*avisethnq\_oui \*relig\_chret \*positrelig\_pour \*profess\_chomeur \*matrimo\_celibat

Je crois que la polygamie dans la **société actuelle** est une **bonne chose** moi de ma **culture** de ma **tradition** je pense que les autorités doivent **prendre** en main **légaliser** la polygamie pour que l'**homme** doit toujours **avoir** des **sensations** avec la **femme**

Au demeurant, la polygamie cristallise des représentations sociales et des prises de positions différenciées qui trahissent les intérêts spécifiques des différents ménages investigués. Ces éléments mis en relief semblent tributaires principalement des facteurs ethniques et culturels au-delà de l'interdiction juridique de cette pratique en Côte d'Ivoire.

### 3. Discussion des résultats

La présente étude avait pour objectif principal d'identifier les représentations sociales qui expliquent et justifient la permanence de la polygamie chez les populations à Abidjan. L'articulation de cet objectif en termes spécifiques a consisté d'abord à dégager le contenu des représentations sociales associées à la polygamie par les groupes de ménages enquêtés. A ce niveau, nous retenons que la polygamie apparait comme un objet ambivalent, mais qui concerne avant tout les femmes. Le phénomène est tantôt valorisé en tant que trait culturel et marqueur identitaire, tantôt vilipendé, car apparaissant comme une forme d'avilissement de la dignité de la femme. Ces résultats valident d'autres travaux antérieurs qui insistent sur les aspects culturels et prescripteurs liés à la polygamie (P. Antoine, 2002 ; S. Ba Gning et P. Antoine, 2015). Cette conjoncture est validée par l'étude de Nguimfack au Cameroun :

C'est un fait avéré, la vie au sein des familles polygames nourrit beaucoup de commentaires dans la société d'aujourd'hui. Tantôt on les voit comme « des familles à problèmes », tantôt ce sont des familles à respecter, mais pas enviables. La filiation dans ces contextes polygames peut être taxée ou qualifiée « de filiation dispersée », car la vie affective entre les membres de différents ménages y est habituellement menacée de distorsions. (L. Nguimfack, 2014, p.7).

D'autres résultats liés aux représentations sociales de la polygamie ont été identifiés dans notre étude, notamment les cognitions prescriptives, descriptives ou encore évaluatives avec les jugements de valeur (mauvais, malédiction, condamner, normal, autoriser, etc.). Ces éléments soulignent le caractère non-consensuel de la polygamie au sein de la société en général, même si des consensus se dégagent au niveau intragroupal. Ce clivage représentationnel a déjà été souligné par d'autres études qui mettent en avant, l'effet différenciateur de certains paramètres tels que l'instruction, la religion, ou encore l'urbanité qui favorise une dilution des normes traditionnelles (K. P. F. Dongmo, 2017 ; F. Haïdara, 2008 ; V. Hertrich, 1996). D. Jodelet (1996), décrivant justement les modèles psychodynamiques de l'exclusion, soutient que l'accentuation des ressemblances à l'intérieur d'une catégorie et de ses différences avec une autre pourrait tenir à l'éducation :

L'éducation déterminerait également un style cognitif qui utilise des clichés, des stéréotypes, de manière rigide, les généralise à toutes les personnes d'une même catégorie sans prendre en compte les différences individuelles et ne les change pas en présence d'informations nouvelles ou contradictoires. Autant de caractéristiques qui spécifient le fonctionnement du préjugé (D. Jodelet, 1996, p.69).

Le second objectif spécifique consistait à discriminer les différentes prises de positions face à la polygamie en fonction du groupe ethnique et culturel des ménages enquêtés. Les résultats obtenus présentent des représentations sociales de la polygamie ancrées sur évocations associées à diverses finalités selon les groupes ethniques et culturels des ménages enquêtés. Ainsi, selon les ménages Mandé, la polygamie est un fait culturel à accepter, voire à valoriser tandis que pour les ménages Krou, la polygamie est un fait culturel qui est interdit par la loi mais qui selon certaines circonstances peut se comprendre et être acceptée. Le groupe des ménages Voltaïque conjointement, trouvent des vertus à la polygamie au point de souhaiter sa légalisation en Côte d'Ivoire car elle relève d'un fait culturel en lien avec la religion musulmane qui ne l'interdit pas. Enfin, les ménages Akan postulent que la polygamie est interdite juridiquement et les changements socioculturels induits par la « modernité » et l'urbanité doivent renforcer cette condamnation officielle. La conjugaison de tous ces résultats consacre l'effet des variables ethniques et surtout culturelles comme cela a été

documenté dans des travaux antérieurs (T. Bossuroy, 2006 ; H. Chojnacka, 2000 ; N. Mondain, T. Legrand & V. Delaunay, 2004).

En tant que fait culturel, la polygamie selon les enquêtés est liée à la tradition, en tant que fait religieux, la latitude est donnée à la personne qui le désire de contracter plusieurs mariages selon la religion musulmane par exemple (F. Haïdara, 2008), et en tant que fait social, l'homme polygame est perçu comme une personne nantie financièrement et socialement respectée (B. A. Klimas et A. J. Gage, 2000 ; A. Sylla, N. Huart & P. Lambert, 2009) :

*Alors qu'à chaque nouveau mariage, le mari polygame est valorisé et prend des galons, une succession de mariages monogames signe en Europe pour la personne concernée une instabilité, une incompétence à mener une vie de couple approfondie (A. Sylla, N. Huart et P. Lambert, 2009, p.37).*

La polygamie est associée enfin à des dysfonctionnements sociaux comme les « enfants-microbes », la démission parentale, la prostitution des jeunes filles, la déscolarisation, ou enfin les conflits et souffrances psychologiques au sein des familles polygames (L. Nguimfack, 2014). Au final, les facteurs culturels, socio-ethniques et juridiques structurent et alimentent la polémique autour de la polygamie en Côte d'Ivoire.

Le troisième objectif spécifique consistait à déterminer les perspectives liées à la pratique polygamique dans la société ivoirienne selon les groupes ethnique et culturel des ménages enquêtés. A ce niveau, retenons que les prises de positions demeurent non-consensuelles car tandis que certains groupes ethniques militent pour la légalisation de la pratique, au-delà de la tolérance sociale, d'autres groupes ethniques, surtout les ménages chrétiens et les groupes ethniques Akan et Krou, optent pour un durcissement de la réprobation sociale car l'interdiction juridique ne serait que de façade (C. Vlëi-Yoroba, 1997). Au demeurant, nous constatons une « mutation » de la polygamie qui est associée à des pratiques de multipartenaires « deuxième bureau, *tchiza*, etc. ». Ces formes connexes de la polygamie présentent le « double avantage », surtout pour l'homme, de le soustraire à la sanction juridique tout en érodant les contraintes liées à une union traditionnelle comme la dot. Certaines femmes tendraient à adouber une telle situation, en raison selon elles, de la difficulté de contracter mariage de nos jours.

### **Conclusion**

Notre réflexion a permis d'identifier les représentations sociales qui expliquent et justifient la permanence de la polygamie chez les populations à

Abidjan. Ces représentations sociales sont ambiguës et différenciées car elles consacrent des intérêts et enjeux spécifiques associées à la polygamie. L'étude insiste sur le fait que les facteurs culturels et ethniques sont des éléments structurants des représentations sociales que les ménages enquêtés construisent par rapport à la polygamie. L'objet polygamie se situe aussi dans une phase de transformation car elle est assimilée d'une certaine façon à d'autres phénomènes comme les « *tchiza, deuxième bureau, etc.* ». Aussi, les effets induits de la « modernité » ou de l'urbanité ayant échoué, semble-t-il, à soustraire la polygamie des pratiques sociales contemporaines, la thématique demeure pérenne malgré son interdiction au plan juridique. Cette donne, souligne au final, si besoin en était, de tenir compte des représentations sociales dans l'élaboration des politiques de gouvernance publique en raison de ses multiples fonctions notamment, ses aspects normatif et identitaire.

---

#### **Références bibliographiques**

- ABRIC Jean-Claude, 1994, *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF.
- ABRIC Jean-Claude, 2003, « La recherche du noyau central et de la zone muette des représentations sociales », dans Jean-Claude ABRIC (dir.), *Méthodes d'étude des représentations sociales* (p.59-80), Ramonville Saint-Agne : Erès.
- ANTOINE Philippe, 2002, « Les complexités de la nuptialité : de la précocité des unions féminines à la polygamie masculine en Afrique », dans G. CASELLI, J. VALLIN & G. WUNSCH (éd.), *Démographie, analyse et synthèse, tome 2 : Les déterminants de la fécondité*, Éditions de l'INED : 75-101.
- ANTOINE Philippe & PILON Marc, 1998, « La polygamie en Afrique : quoi de neuf ? », *La Chronique du CEPED*, 28.
- AZOH François-Joseph, 2011, « Attitudes et représentations sociales face aux pratiques corruptives ou comment éduquer à la citoyenneté », *Revue Africaine de la Recherche en Education* (3), p.13-20.
- Azoh François-Joseph, YAO Kouakou Daniel & KOFFI Valdier Maxime, 2018, « Représentations sociales et conflits d'usage de la forêt sacrée », *Revue Sociétés & Économies*, Numéro spécial – colloque 2017, p. 8-25.

- BA Gning Sadio & ANTOINE Philippe, 2015, « Polygamie et personnes âgées au Sénégal », *Mondes en développement*, n°171, p.31-50. URL: <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2015-3-page-31.htm/>
- BINET Jacques, 1959, *Le mariage en Afrique noire*, Paris, Les éditions du CERF.
- BLANC Ann Klimas & GAGE Anastasia, 2000, « Men, polygyny, and fertility over the life-course in sub-Saharan Africa», in C. BLEDSOE, S. LERNER and J. I. GUYER (éd.) *Fertility and the Male Life-Cycle in the Era of Fertility Decline*, Oxford University Press, p.163-187.
- BOSSUROY Thomas, 2006, « Déterminants de l'identification ethnique en Afrique de l'Ouest », *Afrique contemporaine*, De Boeck Supérieur, 4 n° 220, p.119-136.
- BOUDON Raymond & BOURRICAUD François, 2012, *Dictionnaire critique de la Sociologie*, Paris, PUF, 4ème édition « Quadrige ».
- CHOJNACKA Helena, 2000, « Early marriage and polygyny: Feature characteristics of nuptiality in Africa», *Genus*, LVI, 3-4: p.179-208.
- CLIGNET Rémi, 1987, « On dit que la polygamie est morte : vive la polygamie ! », in D. PARKIN et D. NYAMWAYA (éd.), *Transformations of African Marriage*, Manchester University Press, p.199-209.
- DONGMO Kahou Paulette Flore, 2017, *Contribution à l'éradication des problèmes liés à la polygamie au Canada, au Cameroun et en Côte-d'Ivoire : essai féministe de théorie interdisciplinaire critique des différentes politiques de gouvernance*, Thèse, Faculté de droit, Université de Montréal. Québec.
- DORTIER Jean-François, 2002, « Histoire et diversité des formes familiales », Jean-François DORTIER (éd.), *Familles. Permanence et métamorphoses*, Auxerre, Editions Sciences Humaines, « Synthèse », p.27-30. URL : <https://www.cairn.info/familles--9782912601162-page-27.htm/>
- ERO Comfort & MARSHALL Anne, 2003, *L'ouest de la Côte d'Ivoire : un conflit libérien ?* trad. Roland Marchal, Politique africaine, /1 (N°89), p.88-101.
- FLAMENT Claude, 1962, « L'analyse de similitude », *Cahiers du centre de recherche opérationnelle*, 4, p. 63-97.
- GOFFMAN Erving, 1975, *Stigmates. Les usages sociaux des handicaps*, trad. Fr. de l'anglais par Alain KIHM, Paris, Ed. Minit.

- GOODY Jack, 1973, « Polygyny, economy and the role of women », J. Goody (éd.), *The Character of Kinship*, Cambridge University Press, p. 175-190.
- GUEGUEN Nicolas, 2005, *Statistique pour psychologues : Cours et exercices*, Paris, Dunod.
- HAÏDARA Fadimata, 2008, « La polygamie en Afrique moderne : Incarne-elle les mêmes valeurs et objectifs que dans le passé ? », BamaNet, p. 1-6.
- HERTRICH Véronique, 1996, « La polygamie », *Permanences et changements de l'Afrique rurale : dynamiques familiales chez les Bwa du Mali* », Les études du Ceped, no 14, p. 267-290.
- JODELET Denise, 1996, « Les processus psycho-sociaux de l'exclusion, S. Paugam (Ed.), *L'exclusion. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
- JODELET Denise, 2015, *Représentations sociales et mondes de vie*, Paris, Éditions des archives contemporaines, Collection Psychologie du social.
- JODELET Denise, 1989, *Les représentations sociales*, Paris, PUF.
- LANGUEPIN Olivier, 2006, « Le statut de la femme dans la société Thaïlandaise », Thaïlande-fr.com, Mis en ligne le 05/06/2006.
- LEE Gary and WHITBECK Lee, 1990, «Economic systems and rates of polygyny», *Journal of Comparative Family Studies*, 21, 1, p.13-24.
- LOUBERE Lucie & RATINAUD Pierre, 2014, *Documentation IRaMuTeQ 0.6 alpha 3 version 0.1*, Repéré à <http://www.iramuteq.org/news/>
- MOLINER Pascal, 1993, « Cinq questions à propos des représentations sociales », *Cahiers internationaux de psychologie sociale*, 20, p.5-14.
- MOLINER Pascal, RATEAU Patrick & COHEN-SCALI Valérie, 2002, *La représentation sociale : pratique des études de terrain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- MONDAIN Nathalie, LEGRAND Thomas & DELAUNAY Valérie, 2004, « L'évolution de la polygamie en milieu rural sénégalais : institution en crise ou en mutation ? », *Revue Cahiers québécois de démographie, Enquêtes biographiques en Afrique francophone*, Volume 33, Numéro 2, Automne 2004, p73–308, DOI <https://doi.org/10.7202/011207/>
- MÜLLER Christel & VEÏSSE Anne-Emmanuelle (éd.), 2014, *Identité ethnique et culture matérielle dans le monde grec*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, Collection Dialogues d'histoire ancienne, Supplément.

- NGUIMFACK Léonard, 2014, « Conflits dans les familles polygames et souffrance familiale », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 2014/2 (n°53), p.66.
- ONU-HABITAT, 2012, *Côte d'Ivoire: profil Urbain d'Abobo*, ONU Habitat, New York, Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains. [https://www.un.org/Afrique\\_Renouveau/](https://www.un.org/Afrique_Renouveau/) [consulté le 11 décembre 2017]
- PELISSIER Daniel, 2017, *Initiation à la lexicométrie : Approche pédagogique à partir de l'étude d'un corpus avec le logiciel Iramuteq. V6*, <https://presnumorg.hypotheses.org/>
- RATINAUD Pierre & DEJEAN Sébastien, 2009, « IRaMuTeQ: implémentation de la méthode ALCESTE d'analyse de texte dans un logiciel libre », *Modélisation appliquée aux sciences humaines et sociales MASHS*, p. 8-9.
- SALONE Jean-Jacques, 2013, « Analyse textuelle avec IRaMuTeQ et interprétations référentielles des programmes officiels de mathématiques en quatrième », *Sciences-croisées*, p.1-13.
- SYLLA Aïda, HUART Nicole & LAMBERT Paula, 2009, « Familles polygames, familles recomposées. Regards croisés », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, De Boeck Supérieur, 1, n°42, p. 267-283.
- URBAN Jens, 2017, *La réception de la polygamie au regard du droit français et du droit canadien par rapport au mariage et à ses effets*, Thèse Ecole doctorale Inter-Med et de l'unité de recherche CDED, Spécialité : Droit privé, Université de Perpignan Via Domitia, France.
- VLEÏ-YOROBA Chantal, 1997, « Droit de la famille et réalités familiales : le cas de la Côte d'Ivoire depuis l'indépendance », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, Mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 05 Mars 2019. [URL:http://journals.openedition.org/cliio/383/](http://journals.openedition.org/cliio/383/) ; DOI:10.4000/cliio.383/
- YAO Kouakou Daniel, 2015, « Estime de soi et représentations sociales face aux violences urbaines chez les jeunes à Abidjan », *Revue Sociétés & Economies*, n°4, p.161-182.
- YAO Kouakou Daniel, 2014, « Violences urbaines et Représentations sociales des populations du district d'Abidjan : effet de contexte sur la production des évocations », *Revue Africaine de Criminologie*, N°15, p. 8 à 19.

